

Bachelier en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SA 214 Systèmes et techniques de productions alternatives en élevage 1			
Ancien Code	AGSA2B14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XISA2140		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Géraldine SANA (geraldine.sana@helha.be) Stéphane CAMPO (stephane.campo@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte un complément au cours de "Productions animales" dispensé au bloc 1. Ce dernier aborde principalement une approche conventionnelle de l'élevage alors que le cours "Système de techniques de productions alternatives en élevage" aborde un système alternatif.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétence 1 : Informer, communiquer et travailler en équipe**

- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- 1.3 Participer à la vulgarisation

Compétence 2 **Compétence 2 : S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique

Compétence 4 **Compétence 4 : Collaborer aux activités d'analyses, de services à la collectivité et aux projets de recherche appliquée**

- 4.3 S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet
- 4.4 Réaliser et transmettre le bilan ponctuel de ses activités de recherche

Compétence 5 **Compétence 5 : Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- 5.2 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- 5.3 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- 5.4 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé.

Compétence 6 **Compétence 6 SADL : Collaborer, gérer ou développer des unités de production (péri)urbaine ou de services dans les secteurs du maraichage biologique en permaculture, de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'écopâturage et de l'agro-alimentaire**

- 6.1 Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production durable en permaculture, en agroécologie, biodynamisme, écopâturage, agroforesterie, ...
- 6.2 Connaître, comprendre et expliquer les principes spécifiques des interactions entre plantes, animaux et sol,
- 6.3 Favoriser la réintroduction des races rustiques, des anciennes variétés et de l'agroforesterie,

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable de :

- comprendre un système d'élevage "de la fourche à la fourchette", le développement d'une filière;
- débattre à propos des difficultés actuelles inhérentes au métier d'agriculteur;
- comprendre les notions de nutrition animale vues au cours;
- comprendre les notions théoriques relatives à l'abattage des animaux, aux qualités des différentes pièces de viande.
- de cibler l'essentiel dans un article et transmettre cette information sous forme d'un exposé oral.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGSA2B14A Systèmes et techniques de productions alternatives en élevage 1 48 h / 4 C

Contenu

Au cours, plusieurs aspects de l'élevage alternatif seront abordés :

- Elevage alternatif de volaille;
- Petits ruminants : élevage alternatif et structure "à taille humaine".
- Elevage bovin alternatif :
- Anatomie et pièces de viande.
- Elevage d'insectes.
- Elevage porcin alternatif.
- Gestion de prairies et conservation des fourrages.
- Héliciculture.

D'autres sujets d'élevage alternatif pourront également être ajoutés au cours du deuxième quadrimestre. Des visites pourront également être ajoutées en cours d'année.

Le contenu vu par les intervenants fait partie intégrante de la matière d'examen.

Cette UE comprend de nombreuses activités de terrain. L'absence non justifiée à ces activités entraîne une non validation de l'UE.

Démarches d'apprentissage

Lors de ce cours, une pédagogie active sera mise en place.

Pour chaque sujet abordé (Cf point "contenu du cours"), des articles seront déposés sur Connected. Pour chaque cours, les étudiants devront avoir lu ces articles et réalisé une présentation sur le sujet.

- Des activités de travail en ferme sont organisées et obligatoires. Celles-ci demandent à chaque fois aux étudiants de rendre un rapport. La non participation à ces activités entraînera une pénalité de -4 à la note finale et une cote de zéro pour le rapport.
- Des articles seront mis à disposition des étudiants pour réaliser leur travaux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité du professeur pour répondre aux questions et aider à la réalisation du travail.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Articles déposés sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit sera réalisé :30%.

Des rapports seront à rendre suite aux activités pratiques en ferme : 20%.

Pour chaque cours, des présentations seront demandées : 50%.

Ces présentations seront à réaliser par les étudiants sur base d'articles donnés à l'avance et déposés sur Connected.

La présence lors des activités de travail en ferme est obligatoire. Toute absence non justifiée entrainera une pénalité de -4 sur la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Trv	70	Rap + Trv	70
Période d'évaluation			Exe	30	Exe	30

Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).